

**MAIRIE DE
37140 LA CHAPELLE-sur-LOIRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 26 AOÛT 2024

Date de convocation : 20/08/2024

Date d'affichage : 20/08/2024

Conseillers

en exercice : 15 L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six août, à vingt heures trente,
Présents : 10 le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni, en
Pouvoir : 1 séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses
Votants : 11 séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. GUIGNARD Paul,
Maire

Etaient présents : M. GUIGNARD Paul, Mme GALET Florence, Mme MUREAU Nicole,
M. PETIBON Jacky, M. LEPILLIEZ Philippe, M. DRUGEON Francis, M. DELAUNAY Fabien,
Mme GANDRILLE Christine, M. de CHAMPS Hubert, M. DELETANG Grégory

Etaient excusés : M. SERVANT Dimitri, M. ALBERT Alexandre (a donné pouvoir à M. GUIGNARD Paul), Mme BEAUMARD Angélique

Etaient absentes : Mme BEGOUIN Gaëlle, Mme DESCORMIERS Cindy

Madame GALET Florence a été désignée secrétaire de séance.

DCM 2024-08-056

1.1. Commande publique - marchés publics

Projet de travaux de mise en conformité des sanitaires du camping - maîtrise d'œuvre proposée par le cabinet CDC Conseil

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, par délibération du 2 avril 2024, le Conseil Municipal avait accepté la proposition du cabinet CDC Conseil - 37300 JOUÉ-LES-TOURS d'un montant de 10 200 € HT pour un montant de travaux estimé à 60 000 € HT concernant un projet de mise en conformité des sanitaires du camping.

Le projet de travaux ayant été révisé, il convient de délibérer à nouveau sur l'actualisation du coût de la maîtrise d'œuvre au vu de l'augmentation du coût de l'opération globale estimé à 144 973 € HT. La proposition du cabinet CDC Conseil porte sur des travaux de rénovation et d'extension des sanitaires existants pour un montant de maîtrise d'œuvre de 21 735 € HT, soit 26 082 € TTC.

Le Maire propose d'accepter la nouvelle proposition de maîtrise d'œuvre établie par le cabinet CDC Conseil pour un montant global de 21 735,00 HT, soit 26 082 € TTC pour un montant total de travaux (rénovation et extension) estimé à 144 973 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **RETIRE** la délibération du 2 avril 2024 référencée portant sur la maîtrise d'œuvre du cabinet CDC Conseil
-
- **ACCEPTE** la nouvelle proposition de maîtrise d'œuvre établie par le cabinet CDC Conseil - 29 rue des Martyrs - 37300 JOUÉ-LES-TOURS, pour un montant de 21 735 € HT, soit 26 082 € TTC pour un montant global de travaux estimé à 144 973 € HT
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces inhérentes à cette décision
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire,
GALET Florence



Le Maire,
GUIGNARD Paul



Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le 28/08/2024

ID : 037-213700586-20240826-DCM_2024_08_056-DE

